

# Le MRP vous parle!

Nouvelle série N° 23

Juin 1986

ISSN 0753 - 8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e — Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

## "SERVIR"

Robert PRIGENT



C'est au cours du Comité Directeur du 22 mai, le premier qui se tenait après le décès de notre ami à tous Jean LETOURNEAU, que l'ensemble

### SOMMAIRE

- Page 1 : « Servir »
- Page 2 : Robert Prigent
- Page 3 : Assemblée du 30 Avril 1986
- Page 4 : Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur du 22 Mai 1986
- Page 5 : De la Monarchie à la Dyarchie
- Page 6 : Et maintenant ?  
A Jean Letourneau
- Page 7 : Motion adoptée par le Bureau de l'Organisation Française du Mouvement Européen
- Page 8 : En Nouvelle Calédonie sus au racisme ?
- Page 9 : Sophia Antipolis
- Page 10 : Kadhafi le poisson pilote du Kremlin
- Page 11 : Les Nouveaux Munichois
- Page 12 : Greenpeace, réveille toi !  
Tchernobyl brûle !

des collègues constituant cette instance m'a confié la présidence de notre Amicale.

Ce n'est pas sans émotion que je me suis vu appeler à succéder à Jean LETOURNEAU qui, depuis la création de cette Amicale au lendemain de la fusion entre l'Amicale Nationale pré-existante et celle de la Région Parisienne, avait assuré, avec notre dévoué secrétaire général Jean Coville, le maintien et le développement de notre association.

Jean Letourneau était pour moi depuis de longues années un ami, avec lequel les liens s'étaient resserrés encore par nos communes attaches avec le département du Nord, mais il était aussi, pour l'idéal commun qui nous unissait, par le témoignage de toute sa vie familiale, sociale et politique, un exemple de haute valeur.

Ceci a d'ailleurs été remarquablement évoqué dans les cinq articles consacrés à sa mémoire qui ont paru dans le numéro d'avril dernier du "M.R.P. vous parle".

Je n'y reviendrai donc pas, mais je dirai que l'on peut en retirer un sentiment qui sera partagé, j'en suis sûr, par tous les anciens militants du M.R.P., celui d'être fier d'avoir été associé et d'avoir soutenu une pareille action.

Oui, si notre Amicale a une mission, ce n'est pas de revenir en arrière ou de reconstruire un passé, mais c'est au contraire de porter témoignage de l'action positive qui a été celle des démocrates chrétiens dans l'œuvre titanique d'amorce de la reconstruction de la France, qui a été accomplie par les hommes de la IVème République.

Et si notre marche à l'étoile a été interrompue, si, bien des rêves

ont été brisés, il devra être rendu justice aux actions positives, de clairvoyance et de courage que des hommes comme Jean LETOURNEAU ont vécues.

Mais avant même que ces lignes paraissent, les jeunes Démocrates Sociaux auront commémoré le 7 Juin à Montigny le centenaire de la naissance de Robert SCHUMAN par une grande fête de l'Europe.

Car, s'il y a un acte de naissance de l'Europe, n'oublions pas qu'il a porté la signature de trois des nôtres par dessus les frontières : de Gaspéri en Italie, Adénauer en Allemagne et Schuman en France.

N'oublions pas que c'est l'esprit démocrate chrétien, l'esprit d'un Marc Sangnier, pour qui "l'amour plus fort que la haine" devait effacer les rancunes séculaires, qui a permis d'abord le pacte charbon-acier, puis les premières institutions de l'Europe.

Et de cela aussi nous pouvons être fiers - et continuer à vouer ce qui nous reste de forces vives pour nous associer, à travers vents et marées et, au delà des erreurs humaines inhérentes à tout parcours, à développer l'œuvre entamée.

Et ce sera, chers amis et amis, adhérents de l'Amicale ou lecteurs du "M.R.P. vous parle", la conclusion de ce premier message de votre nouveau Président et Directeur de Publication, tous ensemble à travers les régions, en sachant nous rassembler et renouer la chaîne des âges, nous pouvons, témoins d'un passé qui n'a rien à renier, encore être utiles et "SERVIR".

# ROBERT PRIGENT

Né le 24 Novembre 1910 à Saint Pol sur Mer (Nord), marié, quatre enfants. Fils d'une famille ouvrière, il est boursier au collège technique de DUNKERQUE. Militant jociste.

Après son service militaire au 8ème génie, il quitte l'usine pour devenir permanent local des syndicats CFTC de DUNKERQUE.

En 1938, il participa à la fondation du Mouvement Familial Ouvrier (L.O.C.)

Sapeur Télégraphiste, il continue dès sa démobilisation son activité familiale en zone occupée, réorganise la L.O.C. dans cette zone et participe à la formation des premiers Comités de coordination des Mouvements Familiaux.

En septembre 1943, l'organisation civile et militaire (OCM) lui confie le mandat d'aller représenter la Résistance française à l'Assemblée Consultative d'Alger. Clandestinement enlevé par un avion venu de Londres, il rejoint le Général de GAULLE.

Chargé d'une mission par l'entraide Française pour la Libération, il débarque en juin 1944 en Normandie pour organiser les secours à apporter aux populations des Régions libérées.

Arrivé ainsi aux premiers jours de la Libération de Paris, il prend en charge le Commissariat Général à la Famille.

Puis, il est appelé par le Général de Gaulle à siéger au Haut Comité de la Population et par l'Assemblée Consultative au Conseil Supérieur des Assurances Sociales.

Robert Prigent est élu le 21 Octobre 1945 député du Nord à la première Assemblée Constituante.

Réélu en Juin 1946 et Novembre 1946, il représente à l'Assemblée Nationale la Circonscription de DUNKERQUE-HAZEBROUCK. Il siège successivement à la Commission des Finances et à celle de la Marine Marchande.

Il est Ministre de la Population sous le deuxième Gouvernement de GAULLE, de novembre 1945 à Janvier 1946.

Ministre de la Santé Publique et de la Population sous le Gouvernement Félix GOUIN - 27 Janvier 1946 - Juin 1946.

Ministre de la Population sous le Gouvernement Georges BIDAULT 24 Juin 1946 - 28 Novembre 1946.

Ministre de la Santé Publique et de la Population sous le Gouvernement RAMADIER - Janvier 1947 - 22 Octobre 1947.

Vice-Président de l'Assemblée Nationale de Janvier 1949 au 14 Février 1950 date à laquelle il est nommé Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.

Non réélu en 1951.

L'I.N.E.D. publie en 1954 un ouvrage réalisé sous sa direction sous le titre : "RENOUVEAU DES IDEES SUR LA FAMILLE".

Directeur Général de l'U.N.I.O. P.S.S. depuis 1956, il assure d'étroits contacts entre les pouvoirs publics et les Oeuvres Privées, tant à PARIS que dans les diverses régions et les départements de la Métropole et d'Algérie.

A ce titre, il siège notamment :

- à la commission du Plan d'Equipement
- à la commission Nationale d'Agrément de la Sécurité Sociale,
- au Conseil Supérieur de Service Social,



- au Conseil Supérieur des Infirmiers et Infirmières,

- au Conseil de perfectionnement des études d'Infirmiers et d'Infirmières

- au Conseil Supérieur d'Aide Sociale.

- à la commission Nationale de Coordination des Etablissements de Soins

- A la Commission des normes et dans les Commissions Interministérielles

consultatives sur des problèmes d'actualité ex : problèmes sociaux

Nord-Africains, etc...

Comme personne qualifiée :

- au Conseil Supérieur des Allocations Familiales,

- Au Conseil Supérieur de la Mutualité

- Au Conseil d'Administration de la C.A.F. - R.P.

Membre de la Section des Activités Sociales du Conseil Economique de 1959 à 1960, il rédige un important rapport sur l'inadaptation de l'Enfance et de l'Adolescence (séance du 21,12,60)

Préside en 1960 une commission d'étude dite Commission de la Famille chargée d'étudier les divers éléments de la politique familiale (mars 1960 à décembre 1961).

Préside de 1962 à 1973 le Comité National Français de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés. Siége à ce titre au bureau de "International Social Rehabilitation of the Disabled".

Préside le Secours Catholique de 1976 à 1982

Créateur du CLEIRPPA dont il assume la présidence jusque fin 1985.

Commandeur de la Légion d'Honneur

Grand Croix de l'Ordre National du Mérite.

Commandeur de St Grégoire le Grand.



Une partie de l'assistance

# ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 1986

Jeanne AMBROSINI

L'Assemblée Générale statutaire de l'Amicale du M.R.P. s'est tenue le 30 Avril à 15 heures dans la salle Médicis du Palais du Sénat, sous la présidence de Louis BOUR. Une centaine d'adhérents étaient présents.

Louis BOUR ouvre la séance en rappelant l'action de notre président Jean LETOURNEAU, décédé le 16 mars dernier et en lui rendant l'hommage de notre affectueux souvenir.

Il passe ensuite la parole à Jean COVILLE, secrétaire général. Celui-ci donne lecture de la liste des excusés, certains étant retenus dans leur circonscription, comme Jean Lecanuet, Maurice Schumann et André Diligent, d'autres étant en mission à l'étranger comme André Fosset et René L'Helguen, d'autres enfin étant empêchés par la maladie, comme Robert Bichet et Georges Coudray.

Puis Jean Coville présente le rapport moral, qui est un bilan de bonne santé de notre association. Le nombre d'adhérents ou d'abonnés au "M.R.P. vous parle" ne cesse de croître, à chaque parution de notre bulletin : de 750 l'an dernier il est passé à 850 cette année et une importante correspondance s'échange avec les lecteurs du bulletin, qui sont d'accord, à une très grande majorité, pour en approuver la teneur. Les quelques rares désaccords exprimés portent sur certaines positions de certains articles, mais jamais sur la valeur générale du journal, dont la ligne est d'ailleurs celle qui a été approuvée par les assemblées générales précédentes, à savoir : rappeler l'action du M.R.P. dans le passé et juger le présent à la lumière des principes qui ont guidé cette action.

Une discussion générale s'engage sur ce rapport. Plusieurs intervenants constatent que l'accroissement du nombre des adhérents est un bon signe et souhaitent que l'audience de l'amicale s'étende encore.

Pierre Delavernhe émet le vœu que, grâce au bulletin, l'action de Paul Bacon soit évoquée et mise en valeur, car c'est toute la politique d'assurances sociales, puis de sécurité sociale, qui a été mise sur pieds en France par les hommes de notre tradition. Irène Mançaux, qui a fait partie autrefois du Cabinet de Paul Bacon, s'exprime dans le même sens.



Jean Coville lui demande de faire un article sur ce sujet.

Puis le rapport moral est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Henriette Bosselut présente ensuite le rapport financier, qui est lui aussi l'image d'une gestion saine.

Les recettes pour l'année 1985 se sont élevées à 147 030,41 frs, les dépenses à 111 811,64 frs, ce qui laisse un solde créditeur de 35 218,77 frs.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au scrutin pour renouveler le Comité Directeur. Sont élus :

Raymond ADDA  
Georges AGUESSE  
Jeanne AMBROSINI  
Etienne BORNE  
Roger BOSCH-BIERNE  
Henriette BOSSELUT  
Suzanne BOULAY  
Louis BOUR  
Marcel BOURRINET  
Fernand BOUXOM  
Jean BOYER  
Jean CAYEUX  
Bertrand CHAUTARD  
Yves CORNILLEAU  
Alfred COSTE-FLORET  
Jean COVILLE  
Georges COUDRAY  
Georges DENIZOT  
Patrice-Henry DESAUBLIAUX  
Roger DOBIGNY  
Robert DOURLENS

Marie-Claude DUVEAU  
Maurice GERARD  
Bernard GUYOMARD  
Gabrielle JOLY  
Emmanuel La GRAVIERE  
Léon LAPRA  
Gilbert LAUSENT  
Antoine LAWRENCE  
Robert LECOURT  
René LIGER  
Jean LOBJEOIS  
André-François MERCIER  
Louis MICHAUD  
René MILTGEN  
André MONTEIL  
Georges MOUTHON  
Pierre NICOLET  
Jacques POIREL  
Maurice PREVOTEAU  
Robert PRIGENT  
Emmanuel RAIN  
Pierre WENGER

Puis Patrice Desaubliaux, gendre de Jean Letourneau, a remercié l'assistance avec beaucoup de chaleur pour l'affectueuse sympathie qui a entouré sa famille à l'occasion du deuil qui l'a frappée.

Après l'assemblée générale, la messe qui nous a réunis, comme chaque année, dans la crypte de l'église St Sulpice a été cette fois particulièrement émouvante en raison du récent décès de notre

(suite page 4)

(suite de la page 3)

Président. Deux cent cinquante adhérents ou sympathisants étaient présents.

Enfin la traditionnelle réception qui a suivi dans les salons de la Présidence du Sénat a revêtu cette année un éclat particulier. En effet le Président Alain Poher a remis la croix d'officier de la Légion d'Honneur à Jean Coville, dont on trouvera ci-après le "curriculum vitae".

*Né le 29 Novembre 1904 à Villers-Cotterêts (Aisne)*

*Etudes à Brest*

*Baccalauréat à Rennes*

*Licence en droit à Paris (1925)*

*Service militaire à Nantes (1926)*

*Administrateur des services civils de l'Indochine, après concours, de 1927 à 1947 : postes occupés, notamment à Hanoi, capitale du Tonkin, à Vientiane, capitale du Laos et à Phnom Penh, capitale du Cambodge. Dernière fonction remplie : Directeur des Bureaux du protectorat du Cambodge. Prisonnier des Japonais en 1945.*

*Assemblée de l'Union Française : 1947-1959. Fonctions remplies :*

*Chef de division au Service des Commissions.*

*Chef de division à la questure.*

*Chef du Service de Presse de cette Assemblée.*

*Après la dissolution de l'Assemblée de l'Union française, de 1960 à 1970 : Chef de Service à l'Institut de Recherches agronomiques tropicales.*

*Autres fonctions remplies :*

*Maire-Adjoint du 6ème arrondissement de Paris de 1959 à 1977.*

*Président du Mouvement Européen dans la Région Parisienne.*

*Président du Centre d'Etudes Internationales, établissement d'enseignement supérieur libre, formant des candidats, surtout africains, à la fonction publique internationale : O.N.U. UNESCO etc...*

*Sur le plan politique : Membre du Bureau puis Secrétaire Général de la fédération de la Seine du MRP de 1947 à 1966. Secrétaire Général du Centre Démocrate dans la région parisienne de 1966 à 1968. Secrétaire Général-Adjoint du Mouvement Réformateur de 1969 à 1971 : Jean Coville y représentait le Centre Démocrate aux côtés de Pierre Abelin.*

Après l'allocution d'Alain Poher et la réponse de Jean Coville, cette réunion fut toute consacrée au souvenir et à l'amitié.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 22 MAI 1986

Le Comité Directeur élu le 30 Avril 1986 s'est réuni le 22 mai à 17 heures, au siège de l'amicale, 21 rue St Augustin, sous la présidence de Georges Coudray.

L'Ordre du jour comportait :

- 1°) élection du Bureau
- 2°) actions à mener dans les prochains mois.

### 1°) Election du Bureau

Robert Prigent est élu président à l'unanimité. Le Bureau est reconduit. La composition en est publiée ci-après.

### 2°) Actions à mener

a) Jean Coville fait part du décès de Pierre WENGER, membre du Comité Directeur nouvellement élu. Une messe sera célébrée à sa mémoire le 14 juin à l'Eglise Notre Dame des Vertus à Aubervilliers.

Le Comité Directeur décide de solliciter Louis BEUGNIEZ pour remplacer

Pierre WENGER.

b) Jean Coville signale les manifestations prévues pour commémorer le centième anniversaire de la naissance de Robert Schuman, à Montigny-les-Metz, à Strasbourg, à la Maison de l'Europe à Paris et à La Celle St Cloud dans la région parisienne.

Une lettre sera adressée aux membres du Comité Directeur pour préciser les jours et heures de ces manifestations.

c) Robert Prigent fera l'éditorial du prochain numéro du "MRP vous parle".

d) Gabrielle Joly informera le Bureau et le Comité Directeur du résultat de ses démarches pour la mise sur pieds de Comités Régionaux. Elle poursuivra l'établissement de fichiers régionaux.

e) Jeanne Ambrosini entreprendra le classement rationnel des archives de l'amicale.

f) André Monteil signale l'article de la revue "Historia" sur le M.R.P. Il serait bon de l'avoir dans les archives.

### 3°) Questions diverses

a) Alfred Coste-Floret et Jean Coville rendent compte de leur participation à un colloque organisé par l'Institut Pierre Renouvin dépen-

dant de l'Université Paris 1 sur la politique étrangère et la politique d'Outre Mer du M.R.P. Pierre Pflimlin était également présent à ce colloque.

b) Notre ami Bernard Cabanes, adhérent de notre amicale, nous communique une très intéressante lettre bi-mensuelle d'information, dont il vient d'entreprendre la publication sous le titre "Le dessous des cartes". Dans la lettre n° 2 il prend la défense de Pierre-Henri Teitgen, traîtreusement chargé des crimes des communistes, lors d'une émission consacrée par FR3 à l'épuration.

Si P.H. Teitgen en est d'accord, on pourrait publier cette vigoureuse mise au point dans un prochain numéro du «M.R.P. vous parle».

c) la prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra en octobre.

### Composition du Bureau

Président : Robert PRIGENT

Vice-Présidents : Louis BOUR

Georges COUDRAY

Secrétaire Général : Jean COVILLE

Secrétaire Générale adjointe :

Jeanne AMBROSINI

Trésorière : Henriette BOSSELUT

Membres : Jean CAYEUX

Bertrand CHAUTARD

Yves CORNILLEAU

Alfred COSTE-FLORET

Bernard GUYOMARD

Gabrielle JOLY

Robert LECOURT

André-François MERCIER

Louis MICHAUD

André MONTEIL

## AMIS DÉCÉDÉS

Jean DONNADOU (Neuilly s/Seine)  
Paul GARGOMINY (Laon)  
Louis PERILLIER (St Mandé)  
Mme Paule SOLINHAC (Paris)  
Pierre WENGER (Paris)

# DE LA MONARCHIE A LA DYARCHIE

Etienne BORNE

Nos facultés d'émerveillement doivent être bien émoussées puisque nous nous sommes si peu aperçus du profond changement qui, depuis le 16 mars, a bouleversé le champ politique français. Nous étions en monarchie, temporaire et républicaine, certes, mais en monarchie au sens littéral du mot puisque depuis 1958 le président de la République était le principe de tous les pouvoirs et le premier moteur de la machine étatique, comme on a pu s'en apercevoir au cours de quatre principats successifs de Charles de Gaulle à François Mitterrand. Du moins jusqu'à Mitterrand car, depuis plus d'un mois Mitterrand II joue un tout autre personnage que ses prédécesseurs dont le quatrième porte les mêmes nom et patronyme que le dernier président de la V<sup>e</sup> République.

La monarchie est morte, remplacée par une dyarchie, c'est-à-dire par une République à deux têtes, avec deux pouvoirs fortement personnalisés, le président Mitterrand et le premier ministre Chirac, pouvoirs jour après jour confrontés et affrontés. Une telle situation est absolument neuve et sans précédent dans notre histoire nationale, qui pourtant est riche en expériences constitutionnelles diverses. Quel qu'ait été le régime, jamais une semblable dualité n'a été établie de cette manière au sommet de l'Etat. Si Louis XIII régnait et si Albert Lebrun présidait, le pouvoir d'Etat s'appelait Richelieu ou Léon Blum. Voici sous nos yeux et au-dessus de nos têtes une dyarchie qui se développe en marge d'une Constitution mise entre parenthèses d'un commun et tacite accord entre les deux parties.

Constitution bafouée dans son esprit, dès lors qu'une moitié de pouvoir passe de l'Elysée à Matignon. L'unité du pouvoir et la prééminence présidentielle étaient les deux colonnes maîtresses de la Constitution telle que l'a pensée et voulue le Solon originel, je veux dire le général de Gaulle, et on ne souhaite pas à François Mitterrand de rencontrer son fantôme irrité dans un couloir nocturne de l'Elysée. Il n'y avait pas eu jusqu'ici de président de la

V<sup>e</sup> République qui, sauf un moment d'inattention, tactiquement délibéré, de Valéry Giscard d'Estaing en 1978 à Verdun-sur-le-Doubs, ait mis en question le primat théorique et la primauté pratique d'une magistrature suprême qui doit être, Constitution oblige, la première des puissances publiques.

Qu'on ne dise pas ici que l'esprit d'une Constitution est ployable en sens divers, que la lettre des articles est susceptible d'interprétations qui peuvent changer selon les vicissitudes de la vie politique. Supposer que, pour les besoins de la circonstance, sont possibles toutes les lectures de la Constitution présidentielle, semi-présidentielle, parlementaire, c'est reconnaître que cette Constitution n'a pas de substance et qu'elle n'est plus qu'une apparence irisée en gorge de pigeon.

En vérité la Constitution est suspendue, elle a cessé d'être mise en pratique parce qu'elle n'est pas praticable lorsque la présidence de la République et la majorité des assemblées relèvent d'orientations politiquement divergentes. Vient de surgir, imprévu, imprévisible un pouvoir autonome brusquement désentravé, celui du Premier ministre nouveau style. Nous sommes en présence d'un vide constitutionnel qui n'est comblé que par un compromis pragmatique et à ravauder chaque matin (...).

Le paradoxe est que cette grave incertitude ne trouble pas l'opinion publique qui est satisfaite de cette cohabitation d'un président de "gauche" et d'une majorité parlementaire de "droite" pour parler notre patois médiatique.

Les sondages sont révélateurs, qui ont vu monter en flèche les cotes de la popularité tant de François Mitterrand que de Jacques Chirac, comme si les voix anonymes et puissantes des oracles populaires leur savaient gré, à l'un comme à l'autre, de ce mariage forcé qui les contraint à coopérer en dépit des antithèses idéologiques. Comme l'a fort bien dit Jean Lecanuet, les Français sont favorables à la cohabitation, parce qu'ils y voient une forme d'union

nationale. Politiques et politologues n'auront pas de mal à démontrer que ce souhait est utopique et vain. Pour que l'entente jusqu'ici circonstancielle entre un président socialiste et un premier ministre libéral ait valeur d'union nationale, il faudrait que le parti socialiste entre dans le jeu, alors qu'il est en train de retrouver les délices et les poisons de son ancienne et tenace culture d'opposition, et qu'il monte avec d'autant plus de cœur à l'assaut du gouvernement, qu'il table sur une certaine complicité ou une complicité certaine d'un président de la République qui, poussé à un mariage de convenance et de théâtre, ne peut pas avoir rompu définitivement avec une ancienne et toujours chère liaison.

Il ne faut pourtant pas se hâter de conclure à l'encontre d'un sentiment public diffus, qu'on dit mal informé des complexités et des antagonismes irréductibles de la vie publique, et qui, prompt à confondre le souhaitable et le possible, croit à ce qui serait en effet, ici et maintenant, le mariage des contraires. Mais les habiles ont parfois tort de gourmander la naïveté des simples. "Opinions du peuple saines" disait Pascal, lequel ne manquait pas d'ajouter que les habiles sont de faux habiles ou des demi-habiles. La dyarchie actuelle, improvisation impossible à institutionnaliser, n'aurait de valeur et d'avenir que si elle contenait les promesses d'une future et authentique réconciliation nationale (...)

Rêvons avec le bon peuple et donnons au songe trop doré la forme d'un placet au prince : François Mitterrand. Lassé d'être contraint au double langage, au double jeu, ne pourrait-il convaincre les siens qu'il convient de renoncer à l'espoir et à l'esprit de revanche et que l'avenir du socialisme français est dans sa coopération à un grand dessein de réconciliation ? Quel beau et historique couronnement de carrière, Monsieur le Président !

(Paru dans «La Croix» du 3 Mai 1986)

# ET MAINTENANT ?

Alfred COSTE-FLORET

Le peuple français s'est prononcé. A une large majorité il a désavoué la politique du Président de la République, du gouvernement et du Parti Socialiste. Il faut s'en réjouir sans réserves. Battre les socialistes et leurs alliés était le premier impératif que nous vous proposons. C'est fait.

Et maintenant ? Il s'agit de redresser le pays, de le remettre sur les voies de la prospérité et de la grandeur. Ce ne sera pas facile.

Ce sera d'autant plus malaisé que le second impératif que nous avons fixé n'est pas atteint : Ouvrir la nouvelle majorité à des courants nouveaux et notamment au nôtre qui veut animer la politique par les valeurs morales, réaliser à la fois les exigences de la démocratie et celles de la pensée chrétienne.

Jacques Chirac a pris dans son gouvernement, heureusement rajeuni, quelques têtes nouvelles. C'est bien. Mais ce n'est pas suffisant. Car ce n'est pas tant des têtes nouvelles que réclame le pays, mais des idées nouvelles. Le redressement ne sera réalisé que s'il s'appuie sur une éthique et nous pensons

toujours que c'est la doctrine sociale chrétienne qu'il convient de promouvoir pour rassembler les français.

Nous n'avons pas seulement voté et beaucoup de français avec nous, pour ramener au pouvoir les hommes de l'ancien septennat. Nous avons surtout voté pour chasser les socialistes du pouvoir, pour mettre fin à une expérience désastreuse et pour promouvoir une autre politique, mais une autre politique qui tout autant que le socialisme exclut le simple retour à ce qui fut avant 1981.

Nous souhaitons le succès du nouveau Premier Ministre et du nouveau Gouvernement. La Nation a besoin non pas d'être "gérée" mais d'être gouvernée. L'affaire des otages, l'affaire Greenpeace, la recrudescence des attentats ont démontré que les socialistes géraient mais ne gouvernaient pas. Demain il faudra restaurer l'autorité de l'Etat et gouverner. Nous savons que la coexistence d'un Président qui demeure attaché à la politique d'hier avec un Premier Ministre qui veut en promouvoir une autre sera difficile. Nous souhaitons que la Constitution soit strictement

appliquée. Le général de Gaulle, dans sa sagesse, avait prévu ce qui arrive aujourd'hui. Il faut donc laisser intangibles au Président ses pouvoirs propres, à vrai dire assez limités, dès lors qu'il n'est plus le chef de la majorité, et rappeler qu'aux termes de l'art. 20 de la Constitution c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la Nation et qu'aux termes de l'art. 21 c'est le Premier Ministre qui dirige l'action du gouvernement. Et si un jour il y a affrontement d'une façon ou d'une autre ce sera au peuple à trancher. Car l'art. 3 de la Constitution est fort clair : "la souveraineté nationale appartient au peuple". Elle ne saurait appartenir à aucun autre.

La tâche essentielle des démocrates chrétiens dans les jours qui viennent est double :

Ils doivent d'abord être des "rassembleurs", s'efforcer de rassembler les français autour du nouveau gouvernement pour l'effort rude mais indispensable au redressement du Pays.

Ils doivent ensuite être la conscience vigilante et exigeante de la nouvelle majorité. Ils devront sans cesse rappeler à nos nouveaux gouvernants qu'ils ne faut pas retomber dans les erreurs qui furent les leurs avant 1981. Car lorsqu'on méconnaît l'Histoire, elle se répète.

(publié dans «L'Avenir Français»)

## A JEAN LETOURNEAU

*Je voudrais à mon tour te rendre un humble hommage  
Et dire, en quelques mots, ton mérite éclatant.  
A l'aube de la vie, un idéal chantant  
Nous unissait pour rendre un pareil témoignage;*

*L.A.C.J.F., le P.D.P. — même langage —  
Entrainant nos efforts vers ce but exaltant :  
Teinter de notre foi tout un monde hésitant,  
Offrir un brin d'espoir dans l'amour qui partage.*

*Un jour, l'orage gronde, et c'est le drame affreux.  
Résistant, tu devins, combattant valeureux,  
Non seulement élu, mais ministre émérite.*

*En Indochine, ailleurs, jamais tu ne faillis.  
Aux postes délicats dont ton courage hérite,  
Un seul et grand souci : bien servir ton pays.*

Jean-Paul GORET

## RALLYE TOURISTIQUE DES J.D.S. DE LEVALLOIS-PERRET

Les jeunes démocrates sociaux de Levallois organisent un rallye.

**Samedi 14 Juin 1986.**

Un buffet campagnard clôturera cette journée à laquelle assisteront plusieurs personnalités du C.D.S.

Participation : 80 Francs par personne, s'inscrire auprès de :

Christiane de MARIN  
57, rue P.V. Couturier  
92300 Levallois.

## MOTION ADOPTÉE PAR LE BUREAU DE L'ORGANISATION FRANÇAISE DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La responsabilité cruciale de la France en Europe doit être particulièrement soulignée. Tout d'abord, on ne peut éviter que soit posée la question de la **réunification de l'Allemagne**. Cette question apparaît inséparable de celle de la **réunification de l'Europe**, actuellement coupée en deux par le rideau de fer, une réunification qui ne doit pas se faire au profit de la domination soviétique.

Le problème numéro un pour tous les peuples d'Europe, c'est en effet d'échapper à la menace d'un asservissement par l'impérialisme soviétique, tel que le subissent aujourd'hui les nations de l'Europe centrale et orientale. Ceux des peuples d'Europe qui ont la chance d'être encore libres doivent s'unir étroitement, et ainsi redonner espoir aux autres et les aider moralement à se libérer. Nul ne peut prévoir comment s'effectuera cette libération. En attendant, il est bon que des relations aussi confiantes que possible s'établissent avec ces pays asservis, afin de leur faire comprendre qu'on ne se désintéresse pas de leur triste sort.

Sous cet angle, il est naturel que les Allemands de l'Ouest cherchent à ne pas être définitivement coupés de leurs frères de l'Est. Ainsi comprise, l'Ostpolitik peut être bénéfique. Mais ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est une réunification des deux Allemagnes au profit de l'Union soviétique et dans un continent européen qui resterait divisé. Ne perdons jamais de vue que le but de l'Union soviétique est de conserver sa domination sur une moitié de l'Europe et en même temps de travailler à diviser entre eux les peuples de l'Europe encore libre, c'est-à-dire à les affaiblir.

Peut-on imaginer une France "indépendante" (comme disent les partis politiques) une fois que l'Allemagne

de l'Ouest serait asservie à l'Union soviétique ? A vues humaines, **le sort de la France est indissolublement lié à celui de l'Allemagne fédérale.**

Il faut regarder en face les conséquences de cet état de fait. La France doit renoncer à son égoïsme hexagonal, qui est devenu suicidaire. Elle doit se convaincre de l'**urgence** d'une Europe politique, seul cadre dans lequel puisse fonctionner une véritable défense commune. Etant elle-même convaincue, elle pourra persuader l'Allemagne fédérale que la France est consciente de notre totale solidarité, et qu'elle est prête à en tirer les conséquences quant à la politique de défense. La plupart des partis politiques Français commentent encore cette erreur monumentale qui consiste à toujours repousser à plus tard l'organisation d'une véritable défense commune, sous prétexte que les esprits ne sont pas mûrs pour l'instauration d'une Europe politiquement unie.

Le devoir du Mouvement Européen n'est-il pas de tenter de le faire comprendre aux responsables de la politique de la France, et aussi de soutenir par tous les moyens possibles ceux qui avec courage et lucidité décident d'œuvrer dans ce sens ?

*Cette motion a été remise par le Professeur Louis Leprince-Ringuet, président de l'Organisation française du Mouvement Européen, au Premier Ministre et au Ministre des Affaires Etrangères.*

## CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE ROBERT SCHUMAN

Dans un prochain numéro, nous rendrons compte des manifestations organisées en divers lieux à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du "Père de l'Europe".

Aujourd'hui nous en annonçons quelques unes pour permettre à ceux de nos lecteurs qui le pourraient d'y prendre part.

- 1<sup>o</sup>) le 7 juin, l'association "Les amis de Robert Schuman" et les jeunes Démocrates Sociaux commémorent cet anniversaire à Montigny les Metz, près de Scy-Chazelles, où est inhumé Robert Schuman ;
- 2<sup>o</sup>) le même jour, à La Celle St Cloud, manifestation présidée par M.M. Louis Leprince-Ringuet, président de l'Organisation française du Mouvement Européen et Edgar Faure ;
- 3<sup>o</sup>) le 23 Juin à 18 h 30, conférence sur "l'actualité de la pensée de Robert Schuman" par M. Paul Sabourin, président de l'Institut Robert Schuman, à la Maison de l'Europe, 35-37 rue des Francs Bourgeois à Paris,
- 4<sup>o</sup>) le 8 juillet, cette commémoration prendra une dimension européenne à Strasbourg, où le groupe du Parti Populaire Européen organise au Palais des Congrès une grande manifestation, à laquelle participeront le président Alain Poher, qui fut l'un des compagnons du combat européen de Robert Schuman, le chancelier Kohl, continuateur de Konrad Adenauer, Emilio Colombo, fils spirituel d'Alcide de Gasperi et Jacques Santer, premier ministre du Luxembourg, pays d'adoption de Robert Schuman.

---

## A LA MEMOIRE DE CHARLES JULIEN

Dans la maison de retraite intercommunale de Saint-Maur, fondée autrefois par Charles Julien, une stèle a été érigée, portant le buste de notre ami, qui fut conseiller général de la Seine, puis du Val de Marne et 1<sup>er</sup> adjoint M.R.P. de Saint-Maur.

Le M.R.P. fut d'ailleurs majoritaire dans cette ville. Il y eut un député, qui devint ministre : Paul Bacon.

# EN NOUVELLE CALEDONIE SUS AU RACISME ?

Suzanne LABIN

Mitterrand a parlé "d'affrontements entre deux communautés raciales". C'est une grossière déformation de la réalité. L'affrontement existe, mais entre une forte majorité qui veut rester française et qui comprend des Européens et des Nord-Africains blancs, des Mélanésiens et Wallisiens "couleur de miel", des Vietnamiens jaunes, des Métis divers et une petite minorité séparatiste autour du FLNK socialiste, composée, elle aussi, de Mélanésiens, d'Européens, de Métis. La preuve que le différend n'est pas d'origine raciale, c'est que la majorité des Mélanésiens s'opposent à la sécession, et que le principal parti sorti des urnes, le RPCR, est **multiracial**. Parmi ses élus, on comptait treize Mélanésiens, deux Wallisiens, un Tahitien, douze Européens. Où donc est le racisme ? Le gouvernement territorial comprenait cinq Mélanésiens et cinq Européens. Où donc est le racisme ? Dans les écoles, des enfants de toutes races, de toutes couleurs de peau se côtoient. Où donc est le racisme ?

Il n'y a qu'à regarder les photos de l'AFP sur les impressionnantes manifestations bleu, blanc, rouge de Nouméa, où par deux fois 35.000 Calédoniens — ce qui, par rapport au nombre d'habitants, correspond à dix millions de manifestants à Paris — agitèrent des drapeaux tricolores en criant leur attachement à la France, pour conclure que ces manifestants bronzés, blancs et métis, appartenaient à toutes les ethnies.

Le sénateur de couleur Dick Ukeiwé a déclaré : "Le racisme, il est dans le seul FLNKS qui réclame le droit de vote pour les seuls Mélanésiens et est soutenu dans cette revendication raciste par des Européens mandatés sur le Caillou par le parti communiste français".

Parmi les malheureux des îles Loyauté qui, pour sauver leur vie, ont dû se réfugier à Nouméa, on compte essentiellement des Mélanésiens. Les habitants de ces îles étaient profondément attachés à la France. La preuve, c'est que le parti pro-français RPCR

comptait 2.500 sympathisants, alors que Lifou ne possède que 8.000 habitants.

Qu'est-ce qui a donc pu pousser aux pillages, incendies, violences, les FLNKS mélanésiens de Lifou ? La soudaine prise de conscience des gens de couleur ? Vous n'y êtes pas. C'est la **conspiration de quelques blancs**. Vous vous récriez ? Le grand reporter Thierry Desjardins, qui est allé enquêter sur place, nous donne les noms de ces révolutionnaires professionnels avec les clefs de l'énigme dans *Le Figaro* du 3 janvier 1985. Oui, ce sont quelques instituteurs et agitateurs syndicalistes européens qui ont pris en mains une trentaine de militants du FLNKS pour en faire des chasseurs d'hommes. Armés de fusils et de bidons d'essence, ces Mélanésiens allaient de tribus en tribus condamner "l'ennemi de classe" - d'autres Mélanésiens de leur race - aux cercles de feu, à la ruine ; à exil. Où est la révolte anti-raciste dans tout cela ?

Les gendarmes auraient pu arrêter les trente sauvages de couleur qui terrorisaient les habitants - également de couleur - de Lifou, et expulser les quelques syndicalistes et instituteurs blancs qui les excitaient. Le gouvernement socialiste de Paris s'est bien gardé de leur en donner l'ordre, car ces Mélanésiens persécutés étaient des pro-Français, donc des "sales réactionnaires", tandis que ces Blancs instigateurs des persécutions étaient des séparatistes anti-Français donc "de bon progressistes".

En fait, ce sont les militants du FLNKS qui pratiquaient le racisme, et pas seulement anti-Blancs. Ainsi, dans la brousse, Mme Lallut, âgée de soixante-huit ans, a été frappée dans sa demeure par cinq Canaques armés de fusils. La présence sur les lieux de Yeweiné, ministre du gouvernement factieux, confirme qu'il s'agissait bien d'une opération FNLK socialiste. Les terroristes exigeaient le départ des ouvriers agricoles d'origine **polynésienne** qui travaillaient dans la propriété de madame Lallut. Ils ont lancé cet ultimatum : "Si satisfaction ne nous est

pas donnée, nous ne répondrons plus de la personne de Mme Lallut"; Se pliant aussitôt aux diktats du FNLKS, Pisani a fait évacuer les travailleurs agricoles wallisiens, acceptant de prendre en considération l'argument **raciste** à l'encontre de ressortissants - calédoniens dont l'ethnie ne plaisait pas aux Canaques.

Depuis quand la liberté de circuler et le droit au travail doivent-ils s'apprécier en fonction de l'appartenance ethnique des personnes ? Le comité Wallis-et-Futuna a exprimé son indignation devant cette nouvelle manifestation de racisme du FLNKS.

Il est vrai que ce sont les socialistes français qui poussent au racisme. Le partage du territoire en quatre régions revient à y instaurer ce que les Sud-Africains appellent l'**apartheid**, à savoir le développement séparé si décrié par les socialistes.

On ne tient pas compte de ce que les Mélanésiens sont loin de former un seul peuple. Leurs tribus se considéraient comme des races étrangères et se jalourent. Une fois la France partie, les guerres tribales reprendront de plus belle. Pour la Nouvelle-Calédonie il n'y a que deux issues : un **territoire français multiracial** ou une **Kanaky raciste devenant rapidement une Kanaky soviétique**.

Un industriel de Nouméa, dans une lettre au député Pierre Mesmin (*Avenir de Paris XVI<sup>0</sup>*) nous donne la clef de l'énigme : "Le combat qui se livre ici n'est ni un combat "noirs-blancs", ni une guerre contre le colonialisme, mais de toute évidence un **épisode de l'affrontement entre l'Est et l'Ouest**".

*Le présent article a été écrit avant le 16 mars, mais il nous semble utile de le publier pour la compréhension de la nouvelle politique engagée en Nouvelle Calédonie.*

# SOPHIA ANTIPOLIS

Roger DOBIGNY

Si, au cours d'un séjour sur la côte d'Azur, l'occasion vous est offerte de visiter SOPHIA ANTIPOLIS, ne la manquez pas. Vous y découvrirez l'une des plus belles réalisations françaises de ces dernières décennies, dont l'achèvement se situera à l'approche de l'an 2000.

SOPHIA ANTIPOLIS est située entre Antibes et Cannes. Cet immense domaine s'étend sur les communes de VALBONNE, MOUGINS, VALLAURIS, ANTIBES, BIOT.

L'initiative en revient à Monsieur Pierre LAFFITTE, Directeur de l'Ecole des Mines, Président Fondateur de SOPHIA ANTIPOLIS, Sénateur des Alpes Maritimes depuis le 13 Mai 1985, à la suite du décès de Francis PALMERO qui, lui aussi, œuvra beaucoup à cette réalisation et dont il était le suppléant.

## HISTORIQUE DE SOPHIA ANTIPOLIS

Le 21 Juillet 1969, avec un groupe d'ingénieurs, d'élus, de personnalités régionales, Pierre LAFFITTE constitue l'association SOPHIA ANTIPOLIS.

Cette association sera à l'origine de la création de la Cité Internationale de la Sagesse, des Sciences et des Techniques SOPHIA ANTIPOLIS.

Avec l'aide de l'A.N.V.A.N. (Association Nationale de Valorisation de la recherche), du bureau d'Industrialisation des Alpes Maritimes, d'Armines (l'association qui gère les contrats industriels de l'Ecole des Mines à Paris), l'association met en place un groupement d'intérêt économique sans but lucratif SAVALOR qui sera le support juridique des opérations d'aménagement foncier.

Les premiers terrains sont achetés en 1969 - 40 hectares, puis 100. Aujourd'hui 2400 hectares.

Les organismes qui décident alors de s'installer s'appellent l'Ecole des Mines, la Chambre de commerce de Nice, l'Ecole des Télécommunications, le Centre National de la Recherche Scientifique pour les organismes à caractère public, l'Oréal, Franlab, la Compagnie

Française de Prospection Sismique, Rohm and Haas pour les privés.

En 1970, ces organismes font figure de pionniers. Il n'y avait pas jusqu'ici en France ni en Europe de parcs d'activités installés en symbiose avec des campus universitaires. Au Canada, aux Etats-Unis, les exemples, en revanche, étaient déjà nombreux : Palo Alto aux alentours de l'Université de Salt Lake City.

En France, il fallait tout inventer.

En 1974, un syndicat mixte, rassemblant des collectivités locales et le Département, prend la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage. Il acquiert, en outre, une couronne verte de 1200 hectares pour l'aménagement en parc forestier, confie la commercialisation à la Chambre de commerce et l'animation scientifique et culturelle à une Fondation Sophia Antipolis qu'il crée avec Savalor et l'Association SOPHIA ANTIPOLIS.

En 1985, la moitié des surfaces à aménager est acquise par 200 organismes dont 120 sont installés.

Dans un cadre grandiose, au milieu des garrigues, vous pourrez circuler librement à travers cet immense domaine (qui demeure un chantier permanent). Mais tout n'est pas parfait, la signalisation du site laisse à désirer. L'idéal est de profiter d'une visite organisée avec visites éventuelles des entreprises. Vous pourrez aussi bénéficier d'un accompagnateur.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en vous adressant :

à SOPHIA ANTIPOLIS ACCUEIL  
ou ACCUEIL DES VILLES  
FRANCAISES  
Madame Martine VERIE  
Place Sophie LAFFITTE  
(entre routes n° 2 et 3)  
Téléphone : 93.33.86.99

P.S. Une note technique est remise à chacun à l'issue de la visite. C'est dans celle-ci que j'ai puisé les informations ci-dessus.

Dernier conseil : ne quittez pas la place Sophie LAFFITTE sans passer à la librairie LOGOS.

Le nom de SOPHIA ANTIPOLIS a été choisi en fonction de :

- Sophia, du nom de Sophie, prénom de Mme LAFFITTE (Sophie = Sagesse)
- Antipolis, en souvenir d'Antibes.

## LES CARACTERISTIQUES DU PARC SCIENTIFIQUE DE SOPHIA ANTIPOLIS

Pour les créateurs du parc scientifique de Sophia, le temps de l'industrie lourde (sidérurgie, métallurgie, textile) était révolu. Il fallait donc, sur un site neuf, se spécialiser dans les techniques nouvelles (mathématiques appliquées, techniques de communication, énergie solaire, chimie fine, biotechnologies),

Mais il fallait aussi multiplier les atouts, d'où :

- présence d'institutions de formation qui ont la volonté de transformer le savoir en SAVOIR FAIRE.
- présence de laboratoires et de centres de recherches.
- présence d'industries innovatrices et de sociétés de services spécialisés.
- L'aide à la création d'entreprises.
- Existence de zones de rencontres et d'échanges.

## SOPHIA ANTIPOLIS EN CHIFFRES

2400 hectares dont 1200 en espaces verts  
120 entreprises dont la moitié sont des laboratoires de recherche installés  
3000 emplois directs  
15000 emplois induits  
1 lycée " VALBONNE/SOPHIA"  
1 lycée international - capacité d'hébergement : 1000 lits  
3 hôtels-restaurants  
2 restaurants inter-entreprises  
1 théâtre de plein air de 900 places.

Dans la Z.A.C. des BOULLIDES, village, zone pavillonnaire, commerces, P.T.T.

(suite page 10)

# Kadhafi, le poisson pilote du Kremlin

Suzanne LABIN

Tout le monde sait que les Soviétiques, quand ils ont à commettre à l'étranger des crimes condamnés par la conscience universelle, font dans la mesure du possible agir des complices. Kadhafi est l'un d'eux.

Des journalistes se sont demandés qui finance la subversion en Nouvelle-Calédonie. Question de bon sens que le brave populo oublie toujours de se poser, alors que c'est toujours la première question qui vient à l'esprit des communistes (lesquels ont du métier) à propos de n'importe quelle entreprise lancée par leurs adversaires. Eh bien, c'est Kadhafi qui finance en partie la subversion en Nouvelle-Calédonie. Selon une dépêche de l'Agence France-Presse, l'aide de la Libye aux indépendantistes irait bien au-delà de leur formation à la guérilla. Elle serait aussi financière et avoisinerait un montant de 5 millions de dollars, soit cinquante millions de nos francs, argent en partie destiné à l'achat d'armes. **Le Figaro Magazine** (1.12.84) révélait que des fonds sont recueillis dans plusieurs villes étrangères par Yann Celené Uregei, le "ministre des Affaires étrangères" du gouvernement insurrectionnel. L'argent liquide canaque est versé par la seule ambassade de Tripoli dans le Pacifique, celle de Kuala Lumpur. En août 1984, Naisseline, le leader du LKS (Libération Kanak Socialiste, un groupe séparatiste non-violent) dévoilait que le FLNKS était alimenté essentiellement par des fonds étrangers.

Kadhafi aide encore la révolution canaque en organisant dans son pays des stages accélérés de "police indigène" "d'entraînement à la guérilla", de fabrication de cocktails Molotov. Les 17 Canaques formés aux actions insurrectionnelles en fin 1984 avaient été précédés en Libye par Yann Celené Uregei et par Machoro. Ils étaient tous de retour à Nouméa juste à temps pour organiser le sabotage intensif des élections.

Des agents de nos services spéciaux, dits "les hommes de la piscine", ont découvert qu'il y avait aussi parmi les instructeurs enseignant aux Canaques à se servir d'armes et d'explosifs, de nouveaux arrivés sur la Grande Terre :

plusieurs Français, un Allemand, deux Italiens, un Hollandais. Tous avaient milité dans des mouvements gauchistes plus ou moins violents, **tous avaient séjourné** en Libye où ils avaient reçus un entraînement paramilitaire poussé. Ces instructeurs très spéciaux avaient été envoyés en Nouvelle-Calédonie pour former les cadres d'une armée de libération canaque. (**Europe-Magazine**) 1.12.84.

Le porte-parole du FNLKS, Yewéiné, après le retour de Libye des 17 canaques, a déclaré : "Vous aurez bientôt un aperçu de leur formation à Tripoli, car ils savent désormais faire éclater des bombes et fabriquer des cocktails Molotov... Ils ont passé leur temps dans un camp d'entraînement dans des conditions très rudes. Ca n'a rien à voir avec le service militaire français. Ils ont été réveillés à toute heure du jour et de la nuit, Pour eux, c'était dur, surtout avec la chaleur." M. Yewéiné a souligné que "l'envoi d'autres contingents est prévu prochainement... qui recevront une formation encore plus poussée, car il faut se préparer à une longue lutte".

En décembre 1985, vingt billets d'avion pré-payés sont offerts par Kadhafi à des Mélanésiens. Non seulement Fabius tolère la préparation de cadres révolutionnaires en Libye, mais encore, par l'amnistie, il aide ce recrutement de casseurs et d'incendiaires. Le colonel Kadhafi prétend travailler pour la cause arabe et musulmane. Or il n'y a ni Arabes, ni musulmans en Nouvelle-Calédonie, et la Libye n'ayant pas d'intérêt national dans le Pacifique Sud, contrairement à l'URSS, cela démontre clairement que Kadhafi est bien le poisson pilote du Kremlin.

Et un drôle de poisson passe-partout bien agissant. Ouvrant une Conférence internationale le 30 août 1984 à Tripoli, le colonel déclara à son auditoire : "Nous vous proposons de lancer de Libye la lutte de nos peuples contre l'ennemi commun, de la Palestine occupée à l'Irlande du Nord, en passant par l'Afrique du Sud, la Grenade, la Réunion et la Nouvelle-Calédonie. **Commençons notre lutte commune par**

**libérer les colonies françaises.**" (Bulletin de l'Association Atlantique Belge, janvier 1985). Voici encore bien des pays dont Kadhafi s'occupe et où il n'y a ni Arabes ni musulmans... OÙ donc est son intérêt ? C'est que Moscou convoite ces territoires et que le colonel Kadhafi, en bon chien de chasse, s'évertue à les lui rabattre.

Le président soudanais Nimeiry, un connaisseur, a dit de Kadhafi qu'il a une "double personnalité" : la première est scélérate, la seconde également". On ne saurait qu'approuver. Mais comment se fait-il que Mitterrand n'ait aperçu ni l'une ni l'autre quand il est allé serrer la main de Kadhafi, l'instructeur en chef des tueurs de ses compatriotes français?

## SOPHIA ANTIPOLIS

(suite de la page 9)

Complexe sportif et tennistique : 32 courts de tennis - hôtel - restaurant - piscines.

Investissement d'infrastructures : 600 millions (réseaux de routes, crèches, école primaire, gendarmerie etc...) 200 millions payés par l'Etat et le département des Alpes-Maritimes, 400 millions provenant de la vente des terrains.

— Investissements réalisés par les organismes : 6000 millions

— Chiffre d'affaires annuel généré : 1200 millions

Impôts et taxes perçus : non évalués mais de loin supérieurs à la mise de fonds, même si l'on ne tient pas compte de la T.V.A.

SOPHIA ANTIPOLIS doit sa réalisation à l'intelligence, à la volonté, à la persévérance, à la tolérance, d'un groupe d'hommes et de femmes qui ont travaillé pendant des mois, des années, et qui ont su triompher d'innombrables difficultés de tous ordres (administratives, financières) et de la crise économique. C'est pourquoi, en 1986, à mi-parcours, après tant d'efforts et de dévouement, ils ont le droit d'être fiers de l'œuvre accomplie. Qu'ils en soient remerciés.

# LES NOUVEAUX MUNICHOIS

André MONTEIL

Ancien Ministre

Président d'Honneur de France-Israël

Le terrorisme international n'est pas une forme d'action politique dévoyée. C'est un acte de guerre, et une guerre de lâches. Cette guerre utilise des exécuteurs fanatisés ou stipendiés; elle a aussi ses stratèges qui se situent parfois au sommet de l'appareil de l'Etat dans certains pays comme la Libye, la Syrie, l'Iran; elle possède ses camps d'entraînement, par exemple autour de Benghazi et dans la plaine de la Bekaa; son intendance, le plus souvent assurée par la valise diplomatique des Etats terroristes. Et nous voyons également qu'elle a ses prisonniers, les otages, qu'aucune convention de Genève ne protège, dont les familles connaissent une angoisse bien pire que celle que provoquaient, naguère, les stalags du III<sup>e</sup> Reich.

Puisque le terrorisme, c'est la guerre et, sans doute, la forme de guerre la plus concevable dans un univers régi par l'équilibre de la terreur nucléaire, il est temps que les gouvernements, dont le premier devoir est d'assurer la sécurité et la tranquillité de leurs populations, prennent cette guerre au sérieux et, par conséquent, cessent de prétendre combattre le terrorisme avec les méthodes et les moyens dont on combat, ordinairement, le crime de droit commun et les associations de malfaiteurs. A moins de céder aux ultimatum de plus en plus provoquants des terroristes et de leurs commanditaires, les nations civilisées ne doivent pas se voiler la face : à défaut de courage, le simple vouloir-vivre impose à leurs dirigeants de désigner clairement l'agresseur, d'identifier ses inspirateurs, de localiser ses bases et de frapper le mal à sa racine.

En procédant ainsi, dans la nuit du 14 avril, les Etats-Unis d'Amérique auront — nous l'espérons — donné le signal de la contre-offensive. Pour ma part je les approuve pleinement, même si je dois choquer les bonnes âmes qui croient encore à la vertu des mots pour apaiser les fauves, les non-violents incurables et les faux raisonneurs, toujours prêts, sinon à légitimer, du moins à expliquer les comportements criminels, par référence aux vicissitudes de l'Histoire et aux défaillances des sociétés.

L'expérience de ces dernières années a prouvé que toute complaisance à l'égard des Etats qui nourrissent le terrorisme, ne fait qu'accroître leur arrogance et leurs exigences. C'est pourquoi, nous avons médiocrement apprécié les réactions des Douze de la C.E.E. avant et après les représailles américaines du 14 avril. La déclaration de La Haye du 13 avril recommande aux Américains comme aux Libyens "de faire preuve de modération". Comme si une sorte de parallélisme pouvait être établi entre les actions du "chien enragé de Tripoli" et une réaction de légitime défense ! Les Douze estiment que "les Etats qui soutiennent le terrorisme devraient être amenés à respecter le droit international. Ils exhortent la Libye à agir en conséquence". On connaît les effets de ces pieuses exhortations sur le colonel Kadhafi.

Au lendemain de l'action américaine, tel ministre de Bonn juge cette intervention "incompréhensible et inappropriée". Quant au ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, qui avait présidé la réunion de La Haye, "il regrette l'évolution de la situation, d'autant plus que l'Europe des Douze s'était clairement prononcée pour une solution politique du conflit et la prévention d'une escalade militaire". Alors, résumons nous. On nous a dit, naguère, que les sanctions économiques contre la Libye seraient "inefficaces", que la rupture des relations diplomatiques serait "inappropriée". Maintenant, on assure que l'usage de la force est inutile et dangereux. Qu'on nous explique, dans ces conditions en quoi consiste la "solution politique du conflit" ! Croit-on apaiser les poseurs de bombes et ceux qui les téléguident par des palabres et des rappels à la morale ?

Nous voulons croire que le pouvoir politique, en France, ne partage pas ce genre d'illusions. Admettons que le survol du territoire national par les bombardiers américains posait un délicat problème de souveraineté. Mais pourquoi claironner le refus du survol comme s'il s'agissait de se désolidariser bruyamment de l'initiative américaine et pourquoi, dans la même déclaration, "déplorer que l'escalade intolérable du terro-

risme ait conduit à une action de représailles qui relance elle-même l'escalade de la violence" ? Faut-il conclure qu'il y a, de part et d'autre, une égale responsabilité dans l'escalade ? A ce compte, malheur au policier qui répond à l'escalade du crime par l'escalade de la répression.

A la vérité, en dépit des apparences du discours, ce n'est pas d'angélisme que nous suspectons l'ensemble des membres de la Communauté Européenne mais de faiblesse, pour ne pas dire de lâcheté. Cette fascination des démocraties devant la violence et l'arrogance, nous l'avons déjà connue entre 1933 et 1939. Nous avons en mémoire les essais de "solutions politiques" imaginées par des gouvernements faibles pour apaiser Adolf Hitler et faire, comme on dit, la part du feu. Ce processus porte un nom : Munich. Il n'a pu qu'aboutir à la guerre, et à la guerre dans les pires conditions. Assurément, Kadhafi n'est pas Hitler. Mais faute d'attaquer à la tête la pieuvre du terrorisme international, il en coûtera beaucoup de sang et de larmes pour couper une à une les tentacules.

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme international, une fois encore, c'est Israël qui, depuis longtemps, a montré la voie. Ce petit pays, dès sa naissance menacé de destruction par des voisins riches et nombreux, promis au génocide par les terroristes de tout poil, en particulier par ceux de l'O.L.P., considéré parfois comme un gêneur par les démocraties occidentales, ses alliés naturels, s'est fixé dès l'origine, une règle de conduite inflexible: ne céder à aucun chantage, ne jamais traiter avec les terroristes, refuser toute négociation avec qui s'est donné comme objectif final de le détruire. Cette attitude n'était pas facile. Elle a coûté un lourd tribut de sang à l'Etat juif, mais sûrement moins qu'en aurait coûté la faiblesse. Elle a permis à Israël de survivre. En tous cas, le comportement actuel des Européens dans la crise américo-libyenne devrait conforter Israël

(suite page 12)

# Greenpeace, réveille toi !

## Tchernobyl brûle !

Jeanne AMBROSINI

Il y a de quoi être inquiet. Nos valeureux écologistes véhémentement vociférants dans leur mobilisation active contre le nucléaire français (voyez l'affaire du Rainbow Warrior à Auckland) sont tout à coup muets, inexistantes, devant la catastrophe de Tchernobyl. Que se passe-t-il ? Seraient-ils encore trop fatigués de leur action en Nouvelle Zélande l'an dernier ? Prépareraient-ils tout de même un commando en direction de Kiev, mais seraient arrêtés parce qu'ils ne savent pas comment crier "A bas le nucléaire !" en Union Soviétique en russe ? Ça s'apprend. Attendraient-ils un visa d'entrée en Ukraine, qui tarde à venir ? A moins qu'en l'absence d'informations venues de Moscou sur l'accident de la centrale, ils n'aient pas cru un instant ce qu'en disaient les médias occidentaux, agents de l'impérialisme capitaliste ? Pour nous, mieux renseignés, nous nous inclinons devant le malheur qui frappe un grand pays, dont le peuple a déjà tant souffert au cours de son histoire et qui à ce titre, mérite notre compassion dans cette épreuve. Maintenant le voile est en partie levé. Gorbatchev a parlé. A vrai dire, s'il a reconnu un bilan officiel assez lourd (13 morts avoués à ce jour, 97000 personnes déplacées de la zone centrale), même s'il en a minimisé les résultats par rapport aux informations occiden-

### LES NOUVEAUX MUNICHOIS

(suite de la page 11)

dans son refus de prendre en considération les propos de certains conseillers — qui ne seraient pas les payeurs — quand ils ressassent des déclarations creuses et balancées sur la "nécessité d'un règlement négocié au Proche-Orient", sans préciser sur quelles bases, avec quels interlocuteurs et sous la caution de quels garants se développerait la négociation.

Les Israéliens, seuls, ont la capacité de définir les conditions minimales de leur existence et de leur indépendance. Ils n'ont pas à écouter les nouveaux Munichois qui, après la catastrophe, ne manqueraient pas de soupirer : "Nous n'avons pas voulu ça".

tales, les techniciens sont restés sur leur faim quand aux causes de ce désastre.

Une question se pose : toutes les précautions avaient-elles été prises ? Car on ne manipule pas une centrale atomique comme un auditoire du XXe ou du XXXe congrès du PCUS. La science se venge quand on ne la respecte pas.

Voilà, toutefois ce qu'on a pu apprendre, globalement. On excusera le caractère succinct, incomplet et "primaire" de ces informations. Il est à souhaiter que des savants nous en fassent un exposé à la fois scientifique et à la portée de l'homme de la rue.

En France, en Occident, une centrale nucléaire est protégée par un triple mur de béton dont le dernier n'a pas moins de cinq mètres d'épaisseur. C'est le dernier qui n'existait pas à Tchernobyl.

La poussée sur le réacteur chargé de plutonium doit être dosée lentement, graduellement, par paliers. Or elle s'est effectuée brusquement, sans respecter les stades intermédiaires. Tout a sauté. Et on sait que le plutonium est un des éléments qui garde le plus longtemps sa radioactivité.

Deux constatations s'imposent. Les soviétiques manqueraient-ils à ce point de techniciens avertis ? Quand on n'a pas les hommes idoines, on ne fait pas fonctionner un dispositif aussi dangereux.

Pourquoi le troisième mur de protection prévu n'a-t-il pas été construit ? C'est pourtant avec une technologie et des crédits venant en majeure partie de l'Occident que sont édifiées les centrales nucléaires en URSS et dans les pays satellites. Cet Occident ne contrôlerait-il pas l'usage de sa technologie et de ses crédits, n'assurerait-il pas un "service après vente" ? Souvenez-vous il y a quelques années, quand la France construisait le complexe hôtelier Cosmos à Moscou, nos vigilants maîtres d'œuvre français avait décelé l'existence d'un souterrain non mentionné dans le devis. Renseignements pris, il s'agissait d'installer là un réseau d'écoutes clandestines par micros posés dans les chambres. Le système a été démantelé, le souterrain comblé, et, une fois les Français partis,

leur travail achevé, les autorités soviétiques ont dû trouver d'autres moyens pour doter les touristes occidentaux d'un appareil d'espionnage aussi sophistiqué. Il devait donc être facile de s'assurer que Tchernobyl ne répondait pas aux normes de sécurité qu'exige l'Occident pour la construction et la mise en service de telles installations. A quoi a servi l'argent ainsi épargné en ne construisant pas le troisième mur ? N'aurait-il pas été utilisé à édifier deux ou trois autres petites centrales, dans les environs de Kiev, toujours ?

Le secret dont s'entourent les soviétiques, concernant tout ce qui touche à la vie de leur pays, que ce soit la santé de Monsieur Andropov ou autres ou le Feu à Tchernobyl autorise toutes les suppositions, malveillantes, de surcroît. Même la Pravda le déplore ! Mais cette catastrophe, hélas n'a pas touché que l'URSS. La CEE a pris des mesures restrictives quant à l'entrée sur son territoire des produits alimentaires venant des pays de l'Est. Ont-ils été aussi irradiés ? C'est peu probable. Toujours est-il que nos frontières se ferment à leur chevaux sur pied, leur viande, leurs produits laitiers, leurs fruits et leurs légumes. Comme la ménagère manque souvent chez eux de ces denrées, peut être vont-elles apparaître enfin sur les marchés de Prague ou de Varsovie, de Bratislava ou de Cracovie. Mais reconnaissons que le commerce extérieur des sept pays concernés se serait passé d'une telle mesure et que les retombées économiques risquent de freiner la relance de la production dont M. Gorbatchev avait fait une impérieuse priorité. Sans parler du tourisme qui apporte à l'URSS de substantielles devises fortes, et qui se voit affecté par les événements, Bref, pour conclure cette sinistre affaire, et du seul point de vue français, je souhaiterais d'une part avoir des nouvelles des militants de Greenpeace dont le silence m'inquiète, je l'ai dit en commençant, et d'autre part savoir jusqu'à quand l'Occident libre va fournir gratuitement à l'impérialisme soviétique la corde pour le pendre, ainsi que l'avait prédit Wladimir Illitch Lénine, le génial petit père des peuples.